

Avis de constitution

SOCIETE « ETS SAMO MORY TRANSPORT » en abrégé « E.S.M.T »

Siège Abidjan Yopougon wassakara non loin de la maternité, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/04/2025 , et enregistrés le 05/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS SAMO MORY TRANSPORT »

en abrégé « E.S.M.T »

Objet : -TRANSPORT,
-LOCATION ET VENTE DE VEHICULES,
-VENTE DE PIECES DETACHEES DE VEHICULES,
-IMPORT/EXPORT,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon wassakara non loin de la maternité, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M SAVANE MORY (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-05554 du 02/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°33181/GTCA/RC/2025 du 02/06/2025

